

Doc. 11368
28 septembre 2007

Vérification des pouvoirs des représentants et des suppléants

Rapport complémentaire
Président de l'Assemblée

1. Le Président de l'Assemblée a reçu, conformément à l'article 6, paragraphes 1 et 3, du Règlement, les pouvoirs des représentants et des suppléants pour la quatrième partie de la session ordinaire de 2007 de l'Assemblée, transmis en bonne et due forme par les autorités compétentes des Etats membres.
2. L'Assemblée est appelée à se prononcer sur la validation des pouvoirs des représentants et des suppléants dont les noms figurent ci-après.
3. A la suite d'élections, l'*Arménie* a désigné une nouvelle délégation.
4. L'*Autriche* a désigné deux nouveaux suppléants en remplacement de M. Lindinger et de Mme Stoitsits, démissionnaires.
5. A la suite d'élections, la *France* a désigné une nouvelle délégation.
6. La *Géorgie* a désigné un nouveau suppléant en remplacement de M. Bakradze, démissionnaire.
7. La *Serbie* a désigné un nouveau suppléant en remplacement de Mme Andrea Galgó-Ferenci, démissionnaire.
8. La *Slovaquie* a désigné un nouveau membre en remplacement de Mme Edita Angyalová, démissionnaire.
9. Le *Royaume-Uni* a désigné un nouveau représentant et deux nouveaux suppléants pour remplacer M. Tony Lloyd, M. Nick Harvey et Mlle Jenny Willott, démissionnaires.
10. En cas de réclamation ou de contestation motivée, les pouvoirs contestés seront renvoyés sans débat à la commission appropriée qui fera rapport à l'Assemblée, conformément aux articles 7 et 8 du Règlement.

Membres

Arménie

Représentants

M. Avet ADONTS, Prosperous Armenia
M. Davit HARUTIUNYAN, Republican Party of Armenia
M. Raffi HOVANNISIAN, Heritage
M. Armen RUSTAMYAN, Armenian Revolutionary Federation

Suppléants

M. Vahe HOVHANNISYAN, "Prosperous Armenia"
M. Grigori MARGARYAN, "Republican Party of Armenia"
Mme Hermine NAGHDALYAN, "Republican Party of Armenia"
M. Mher SHAHGELDYAN, "Rule of Law"

Austria

Suppléants

Mme Michaela SBURNY, "Grüne"
M. Andreas SCHIEDER, SPÖ

France

Représentants

M. Denis BADRÉ, Union centriste
M. Roland BLUM, UMP
M. Georges COLOMBIER, UMP
Mme Josette DURRIEU, socialiste
Mme Claude GREFF, UMP
M. Francis GRIGNON, UMP
Mme Arlette GROSSKOST, UMP
M. Denis JACQUAT, UMP
M. Armand JUNG, socialiste
M. Jean-Pierre KUCHEIDA, socialiste
M. Jacques LEGENDRE, UMP
M. François LONCLE, socialiste
M. Noël MAMÈRE, GDR
M. Jean-Pierre MASSERET, socialiste
M. Jean-Claude MIGNON, UMP
M. Philippe NACHBAR, UMP
M. Germinal PEIRO, SRC
M. François ROCHEBLOINE, UDF

Suppléants

Mme Brigitte BARÈGES, UMP
M. Laurent BÉTEILLE, UMP
M. Jean-Guy BRANGER, UMP
M. Alain COUSIN, UMP
M. Michel DREYFUS-SCHMIDT, socialiste
M. Paul GIACOBBI, SRC
M. Michel HUNAULT, UDF
Mme Marietta KARAMANLI, SRC
M. Jean-François LE GRAND, UMP
M. Dominique LE MÈNER, UMP
M. Jean-Paul LECOQ, GDR
Mme Muriel MARLAND-MILITELLO, UMP
M. Yves POZZO di BORGO, Union centriste
M. Frédéric REISS, UMP
Mme Marie-Line REYNAUD, SRC

M. Roland RIES, socialiste
M. René ROUQUET, SRC
M. André SCHNEIDER, UMP

Géorgie

Suppléant
M. Paata LEJAVA, Mouvement national – démocrate

Serbie

Suppléant
Mme Elvira KOVAČ, "Alliance of Vojvodina Hungarians"

Slovaquie

Représentant
Mme Oľga NACHTMANNOVÁ, Smer (Social Democracy)

Royaume-Uni

Représentant
M. John PRESCOTT, travailliste

Suppléants
M. Mark OATEN, Libéral démocrate
M. Paul ROWEN, Libéral démocrate

Doc. 11368 Addendum

1^{er} octobre 2007

Vérification des pouvoirs des représentants et des suppléants

Rapport complémentaire
Président de l'Assemblée

1. Le Président de l'Assemblée a reçu, conformément à l'article 6, paragraphes 1 et 3, du Règlement, les pouvoirs des représentants et des suppléants pour la quatrième partie de la session ordinaire de 2007 de l'Assemblée, transmis en bonne et due forme par les autorités compétentes des Etats membres.
2. L'Assemblée est appelée à se prononcer sur la validation des pouvoirs des représentants et des suppléants dont les noms figurent ci-après.
3. L'*Albanie* a désigné un nouveau suppléant en remplacement de M. Nishani, démissionnaire.
4. En cas de réclamation ou de contestation motivée, les pouvoirs contestés seront renvoyés sans débat à la commission appropriée qui fera rapport à l'Assemblée, conformément aux articles 7 et 8 du Règlement.

Membres

Albanie

Suppléant

Mme Arenca TRASHANI, Parti démocratique

Doc. 11368 Addendum 2

1^{er} octobre 2007

Vérification des pouvoirs des représentants et des suppléants

Rapport complémentaire
Président de l'Assemblée

1. Le Président de l'Assemblée a reçu, conformément à l'article 6, paragraphes 1 et 3, du Règlement, les pouvoirs des représentants et des suppléants pour la quatrième partie de la session ordinaire de 2007 de l'Assemblée, transmis en bonne et due forme par les autorités compétentes des Etats membres.
2. L'Assemblée est appelée à se prononcer sur la validation des pouvoirs des représentants et des suppléants dont les noms figurent ci-après.
3. Les *Pays-Bas* ont désigné un nouveau suppléant en remplacement de Mme Meulenbelt, démissionnaire.
4. En cas de réclamation ou de contestation motivée, les pouvoirs contestés seront renvoyés sans débat à la commission appropriée qui fera rapport à l'Assemblée, conformément aux articles 7 et 8 du Règlement.

Membres

Pays-Bas

Suppléant

Mr Henk VAN GERVEN, parti socialiste

Doc. 11368 Addendum 3
3 octobre 2007

Vérification des pouvoirs des représentants et des suppléants

Rapport complémentaire
Président de l'Assemblée

1. Le Président de l'Assemblée a reçu, conformément à l'article 6, paragraphes 1 et 3, du Règlement, les pouvoirs des représentants et des suppléants pour la quatrième partie de la session ordinaire de 2007 de l'Assemblée, transmis en bonne et due forme par les autorités compétentes des Etats membres.
2. L'Assemblée est appelée à se prononcer sur la validation des pouvoirs des représentants et des suppléants dont les noms figurent ci-après.
3. *L'Irlande* a désigné un nouveau représentant en remplacement de M. Gilmore, démissionnaire.
4. En cas de réclamation ou de contestation motivée, les pouvoirs contestés seront renvoyés sans débat à la commission appropriée qui fera rapport à l'Assemblée, conformément aux articles 7 et 8 du Règlement.

Membres

Irlande

Représentant
Mr Joe COSTELLO, "Labour"

Doc. 11368 Addendum 4
3 octobre 2007

Vérification des pouvoirs des représentants et des suppléants

Rapport complémentaire
Président de l'Assemblée

1. Le Président de l'Assemblée a reçu, conformément à l'article 6, paragraphes 1 et 3, du Règlement, les pouvoirs des représentants et des suppléants pour la quatrième partie de la session ordinaire de 2007 de l'Assemblée, transmis en bonne et due forme par les autorités compétentes des Etats membres.
2. L'Assemblée est appelée à se prononcer sur la validation des pouvoirs des représentants et des suppléants dont les noms figurent ci-après.
3. *Les Pays-Bas ont* désigné un nouveau représentant en remplacement de M. van Thijn, démissionnaire.
4. En cas de réclamation ou de contestation motivée, les pouvoirs contestés seront renvoyés sans débat à la commission appropriée qui fera rapport à l'Assemblée, conformément aux articles 7 et 8 du Règlement.

Membres

Pays-Bas

Suppléant
Mrs Anja MEULENBELT, Parti socialiste